

Les ateliers de transfert et d'innovation : l'interdiscipline au profit des PME

by Entreprise & Carrières - mardi, septembre 24, 2013

<http://correspondances.fr/les-ateliers-de-transfert-et-dinnovation-linterdiscipline-au-profit-des-pme/>

Une cinquantaine de PME ont concrétisé des projets techniques et compétences innovants en s'appuyant sur des groupes pluridisciplinaires de chercheurs et d'étudiants.

L'entreprise Schaeffer, à Forbach, spécialisée dans les grosses pièces mécaniques, a bénéficié de l'appui d'étudiants en master de métallurgie et d'élèves ingénieurs de l'École nationale supérieure en génie des systèmes industriels (ENSGSI) et de l'école des Mines de Nancy pour installer un nouveau four. L'imprimerie meurthe-et-mosellane Sérica a mobilisé de futurs ingénieurs et commerciaux de l'INC Business school pour développer un nouveau concept de publicité sur le lieu de vente.

Les Ateliers de transfert et d'innovation (ATI) ont également permis d'élaborer une fenêtre intelligente, une filière de recyclage des écrans à tubes cathodiques, une aide électronique au stationnement pour les livreurs du marché central de Nancy... À chaque fois, développement technique, création de nouveaux marchés et amélioration des compétences ont été menées conjointement.

L'idée de mutualiser les ressources étudiantes et enseignantes au service de projets d'entreprises a été lancée en 2004 par l'École nationale supérieure en génie des systèmes industriels de Nancy, rejointe par l'École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux (EEIGM), l'École nationale d'architecture de Nancy, puis l'école de Commerce ICN Business school.

Grands acteurs régionaux

Originellement, l'idée a porté le nom d'ateliers Gaïa, qui ont été présentés, en 2007, à l'appel à projets de la direction générale des entreprises (devenue DGCIS), avec le soutien de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et le tout jeune pôle de compétitivité régional, Matériaux intelligents et produits innovants (Mipi, devenu Materialia). L'idée était alors largement dédiée à la sidérurgie, mais intégrait un volet d'appui aux PME.

Aujourd'hui, l'idée perdure donc sous la forme des Ateliers de transfert et d'innovation, et s'inscrit à la fois dans le dispositif Inno PME porté par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) de Lorraine, et par l'université elle-même dans le cadre du programme Compétences PME.

Les 32 ATI organisés sous l'égide de Compétences PME, depuis 2008, ont mobilisé 80 enseignants chercheurs, 350 étudiants issus de 33 formations différentes et 100 salariés, à l'échelle des quatre départements lorrains. Ces ATI se divisent en deux catégories : les ateliers formation, qui permettent d'accompagner les salariés des entreprises à la démarche d'innovation, et les ateliers transferts, centrés sur un projet industriel.

Réseau de développement

Lauréat, en 2010, d'une mention spéciale aux Rencontres université-entreprise, le programme a été reconduit en 2011 pour une durée de dix-huit mois. Outre les partenaires initiaux, il englobe à présent le pôle agroalimentaire lorrain et la plateforme technologique mosellane Iseetech. Inscrit dans le Réseau de développement et d'innovation du conseil régional de Lorraine, il est cofinancé par l'Union européenne, l'État et le Fonds pour l'innovation dans l'industrie. L'Université de Lorraine, qui espère intensifier le dispositif et passer progressivement à 50 ATI par an, sollicite un financement de 1,7 million d'euros, contre 1 million d'euros pour la période 2008-2011. Le projet pourrait être retenu dans le cadre du Pacte lorrain, dispositif État-région expérimental que la préfecture de Lorraine doit présenter d'ici à la fin de l'année.

De son côté, la CGPME reprend le principe des ATI dans son dispositif Inno PME, avec la volonté:

L'organisation a ainsi successivement élaboré un guide de l'innovation, mis au point un diagnostic et développé un réseau d'experts pour accompagner les entreprises dans leur projet de développement.

Inno PME inclut ainsi chaque année une dizaine d'ATI financés par l'ENSGSI et la CGPME via le collecteur-distributeur de taxe d'apprentissage Agefa-PME. La CGPME organise également chaque année deux ATI pour son propre usage. Le prochain atelier sera consacré au dispositif Départ PME, une plateforme d'ingénieurs à temps partiel, à laquelle les TPE/TPI pourraient recourir pour concrétiser leurs innovations. Inno PME se concentre surtout sur le sud de la Lorraine et prospecte en priorité les entreprises liées à l'industrie du bois.